



# Lettre d'information

## N°7 – Eté 2020

### Le Mot du Président

Chers amis et adhérents,

Après la parenthèse du confinement, les activités de Liger reprennent sur le site de Clastre à Sainte-Eulalie. Les plante-bandes du jardin de l'Hort, entretenues par nos jardiniers, invitent les visiteurs à la découverte de l'extraordinaire flore du Plateau ardéchois. Le financement des deux premières tranches des travaux de rénovation de la chaumière de Clastre sont bouclées et nous espérons démarrer le premier chantier cet automne, afin de mettre hors danger de péril le bâtiment. Pour transmettre le savoir-faire de maître piqueur de genêts, un nouveau stage d'apprentissage sera proposé à la fin de l'été, sur la cabane de l'Hort, malmenée par les intempéries.

Notre Assemblée Générale devait initialement avoir lieu à la fin du mois de mai. Dans un premier temps, nous avons envisagé de reporter celle-ci en septembre mais, face aux sursauts de la pandémie, nous nous sommes résignés, du fait des risques liés aux rassemblements, à ne pas l'organiser en présentiel cette année. Une information officielle vous parviendra très prochainement par mail ou courrier avec toutes les modalités de l'organisation de cet évènement annuel qui se tiendra donc à distance.

Le patrimoine, c'est l'affaire de tous. C'est ce qui nous rend fiers. Le patrimoine permet de nous arrimer à un récit collectif, à ceux qui l'ont réalisé au cours des siècles. Cela nous touche, cela nous émeut. Cela est d'autant plus fort qu'au-delà de la sauvegarde, de la restauration des vieilles pierres, nous nous emparons d'un lieu pour en faire une réalité revisitée. C'est bien là le sens de notre démarche, à Clastre, car si la rénovation de la chaumière est une nécessité, c'est dans le nouveau projet d'aménagement que nous portons que nous redonnerons vie à cette bâtisse, rendant hommage à nos anciens mais surtout en la transmettant aux nouvelles générations. Cette aventure de création, de fierté collective, au travers d'un projet réinventé, c'est aussi une cause économique, avec l'arrivée de nouveaux visiteurs, d'embauches et de sauvegarde de métiers d'art, comme nos poseurs de lauze ou piqueurs de genêt. On peut donc faire du beau sans mettre le patrimoine sous cloche, sans excès de conservatisme et je crois sincèrement que c'est ainsi que nous réussirons cette transmission à ceux qui reprendront le flambeau après nous.

Je vous souhaite un bel été.

Laurent Haond, Président de Liger

### Journées Européennes du Patrimoine 2020

Les prochaines Journées Européennes du Patrimoine auront lieu les 19 et 20 septembre prochain. A cette occasion, Clastre sera ouverte à la visite de 10h à 18h.

Bien évidemment, l'accueil des visiteurs se fera dans le respect des normes sanitaires et le port du masque sera obligatoire dans la ferme pour la protection de tous, bénévoles et curieux de patrimoine.

En fonction de l'affluence, le nombre de personnes accueillies sera limité à 20 simultanément.

### Chiffres clefs – Répartition des dépenses 2019

<b>Entretien Bâti Ferme de Clastre</b>	→ 39 %
<b>Sous-Traitance Administrative</b> (Secrétariat associatif, comptabilité, gestion subventions...)	→ 17 %
<b>Archéologie Programmée</b>	→ 12 %
<b>Stage d'Apprentissage Lauze 2019</b>	→ 10 %
<b>Communication</b> (Frais impressions et expédition vœux et newsletter, hébergement site internet, adhésions associations...)	→ 8 %
<b>Assurances</b>	→ 5 %
<b>Hort de Clastre</b> (Entretien + carburant tondeuse, petit matériel et petit aménagement)	→ 3 %
<b>Fonctionnement Associatif</b>	→ 2 %
<b>Amortissements</b>	→ 2 %
<b>Impôts et taxes</b>	→ 1 %
<b>Marchandises revendues</b>	→ 1 %

**Remerciements** : Merci à tous ceux qui nous soutiennent : Vous, nos membres ;

**Les entreprises partenaires** : Fondation Hermès, In extenso, Maison Sabaton,

**Nos artisans** : ETS Chabanis Reynaud, F. Jarlut, Sté Jouffre-Mejean, SARL Marcon, J.F. Marion,

**Les institutions locales et territoriales** : DRAC Rhône Alpes, UDAP Privas, Conseil Régional, Conseil Départemental, PNR des Monts d'Ardèche, Pays d'Ardèche Méridionale, Office du Tourisme, Communauté de Communes Montagne d'Ardèche, Office du Tourisme Montagne d'Ardèche, Mairie de Sainte-Eulalie, SMA.

**Les associations partenaires** : Amicale des Ardéchois à Paris, Amis du Mézenc, Foyer de ski de fond et d'escalade, Maisons Paysannes de France, Fondation du Patrimoine, M.A.T.P., Société de Sauvegarde des Monuments Anciens de l'Ardèche, VMF, Emergeillés par l'Ardèche. LIGER est membre du réseau « Maisons et Musées du Massif Mézenc-Gerbier ».

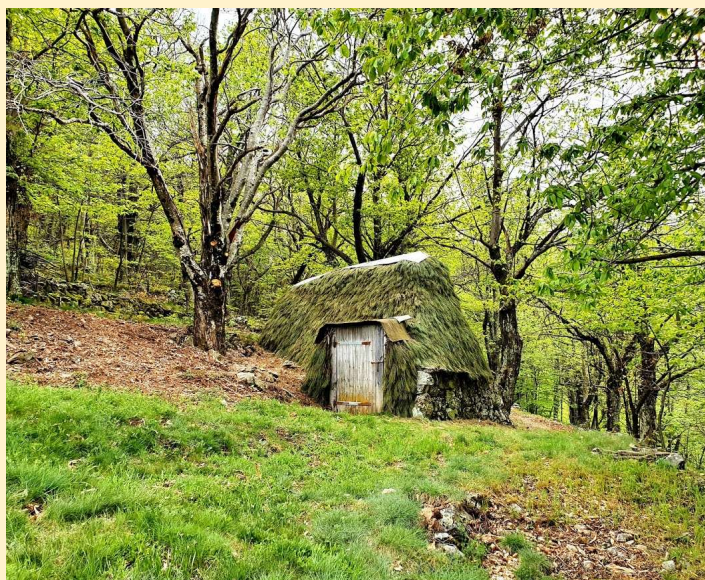
## Stage Genêt 2020 – Sainte-Eulalie

Après une belle édition dédiée à la lauze en 2019, c'est un apprentissage genêt qui sera dispensé cette année.

Cette session aura lieu du 31 août au 5 septembre et notre secrétariat se tient à votre disposition pour tout renseignement.

Le coût de ce stage pour 5 jours reste inchangé : 50 € décomposés en 25 € d'adhésion à LIGER ouvrant droit à déduction fiscale et 25 € de participation aux frais.

La cabane de la prairie de Clastre ayant grandement besoin d'être rénovée, elle fournira un support idéal pour nos stagiaires qui apprendront le tressage, base indispensable à toute toiture en genêt, et le piquage qui, grâce à l'épaisseur de la couche et à la forte pente, permet d'assurer l'étanchéité de la toiture. Une belle semaine d'échanges et de découvertes en perspective !



*Abri en genêt restauré en avril 2020  
Hauteurs de Burzet - Crédits : Laurent Haond*

## Travaux de restauration

Après de longues années passées à consulter, à effectuer des études architecturales, muséographiques et paysagères (diagnostic, avant-projets sommaires et définitifs, demandes d'autorisation de travaux...) nous voyons enfin l'aboutissement de nos efforts et nous remercions le Conseil d'Administration, les Bénévoles et tous nos partenaires sans qui ces travaux, longs et fastidieux, n'auraient pu être menés à bien.

Il y a 10 ans, ce sont des travaux d'urgences qui ont été effectués pour restaurer la toiture végétale de Clastre, il y a 5 ans, le diagnostic mené par notre Architecte du Patrimoine a mis à jour des faiblesses structurelles qui ont fait l'objet de consolidations en attendant la finalisation des études et la restauration intégrale de la ferme.

En novembre dernier, notre demande d'autorisation a pu être déposée auprès de la Direction Générale de l'Architecture et du Patrimoine (D.R.A.C.) à Lyon et l'autorisation nous a été accordée en mars dernier, nous permettant ainsi de procéder à la consultation des entreprises pour les trois tranches de travaux à venir.

Avec le confinement, la visite des entrepreneurs a malheureusement pris du retard et n'a pu commencer qu'en mai. A ce jour, tous les devis ont été réceptionnés et sont en phase d'étude et de négociation avec pour objectif, nous l'espérons, de démarrer le chantier dès cet automne en fonction des disponibilités des corps de métier.

C'est une immense satisfaction que d'avoir accompli ce chemin avec vous et grâce à votre soutien sans lequel rien n'aurait été possible.

## Souscription Fondation du Patrimoine – Mission Stéphane Bern

Dans le cadre de la Mission Stéphane Bern, nous avons été sélectionné en 2018 lors de la première édition.

Parmi les dispositifs en place, des dotations directes, des dotations contrôlées par les services de l'Etat (DRAC) et une souscription en ligne ouverte sur la plateforme de la Fondation du Patrimoine accessible via le lien suivant :

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/ferme-de-clastre-a-sainte-eulalie>

Cette souscription nous permet d'avoir un disponible qui sera débloqué au fur et à mesure de l'avancement des travaux contre production des factures des artisans. Elle constitue une source d'autofinancement pour les travaux de restauration uniquement.

Elle sera accessible durant toute la période de rénovation de la Ferme.

Les dons sur cette souscription permettent une déduction fiscale au titre de l'I.R., de l'I.S. mais également de l'I.F.I. et les reçus fiscaux sont directement établis par la Fondation du Patrimoine.

## Hort de Clastre

Notre jardin botanique, à la faveur des conditions météorologiques clémentes de cet hiver et de ce printemps, a vu sa végétation s'épanouir très tôt cette année.

Ce lieu est devenu un véritable havre de paix et de biodiversité au cœur du village.

Le déconfinement a été initié au moment où la flore commençait à « exploser » dans ce magnifique écrin et nos bénévoles ont donc pu être au rendez-vous que leur avait fixé Mère Nature.

Afin de les aider dans cette entreprise gratifiante mais harassante de mise en valeur de ce lieu, nos bénévoles jardiniers sont désormais aidés par Isaïe jusqu'en septembre pour entretenir les parterres.

Merci à nos bénévoles et bienvenue à Isaïe !!!

## Visites du site

Les travaux étant imminents, nous avons pris la décision de ne pas ouvrir la ferme à la visite de manière régulière cette année.

Des bénévoles seront souvent présents et répondront volontiers aux questions de nos visiteurs mais il n'y aura pas de permanence fixe ni de visites guidées.

Clastre se prépare pour son grand renouveau et nous sommes très impatients !

Le site de l'Hort de Clastre reste, lui, bien évidemment accessible et libre à la visite.

Vous y rencontrerez sans doute nos bénévoles-jardiniers passionnés, passionnants et intarissables sur la flore endémique exceptionnelle du massif du Mézenc Gerbier.



## Adhésions

Vous trouverez ci-dessous un bulletin d'adhésion à LIGER. Nous vous rappelons que vos adhésions et dons ouvrent droit à déduction fiscale de l'Impôt sur le Revenu et de l'Impôt sur les Sociétés selon les modalités fixées aux articles 200 et 238 bis du Code Général des Impôts.

Plus que jamais, maintenant que les travaux sont sur le point de commencer, nous avons besoin de votre soutien et de votre relais pour que ce projet aboutisse enfin et que Clastre puisse encore perdurer plusieurs siècles de plus !

### COUPON D'ADHESION / DON - ANNEE 2020

M. – Mme – Mlle – Société .....

ADRESSE.....

CODE POSTAL ..... VILLE.....

MAIL ..... @ .....

TELEPHONE FIXE.....PORTABLE.....

ADHESION SIMPLE – 25 €  - ADHESION COUPLE – 35 €

BIENFAITEUR – A partir de 50 €  - DON LIBRE : .....€

Règlement à l'ordre de : Association LIGER - Clastre – 07510 Sainte Eulalie

*Tout versement fait l'objet d'un reçu permettant de déduire vos dons et cotisations de votre revenu imposable dans les conditions fixées par les articles 200 et 238 bis du C.G.I.*

Adresse postale : Clastre – 07510 Sainte Eulalie - Site Internet : <http://www.association-liger-ardeche.com/>  
Aidez-nous à restreindre nos impressions, communiquez-nous votre adresse mail. Contact : [liger-secretariat@outlook.fr](mailto:liger-secretariat@outlook.fr)